

CANTON DE VAUD

COMMUNE DE BUCHILLON

DELIMITATION DE LA LISIERE FORESTIERE EN LIMITE DES ZONES CONSTRUCTIBLES

DANS LE CADRE DE LA PROCEDURE DE LEGALISATION
DU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

PLAN 1

Echelle 1:1'000

APPROUVE PAR L'INSPECTEUR FORESTIER
DU 15^{ME} ARRONDISSEMENT
MORGES, LE

Etabli à Aubonne, le 13 avril 2022

Audrey Ueberschlag
Ing. geom. brev.



BUREAU D'ETUDES ROSSIER INGÉNIEURS - GÉOMÈTRE OFFICIEL	ITS AUBONNE Ch. du Mont-Beno 9 Tél.: 021 821 12 80 Fax: 021 821 12 85 info@rossier-geom.ch	Formid: st02040 Cantel: C_pant Pneus: P_PJA Date: 10.06.2021 VIC Modif: 17.07.2021 VIC Contr.: 17.07.2021 LS	Folier: 3021-05-20_Lisiere_Forestiere Op: 10 Plan N°: 1
--	---	---	--

LEGENDE

- Lisières constatées mises à l'enquête publique dans le cadre de la révision du PACom, jouxtant les zones à bâtir ou situées à moins de 10m, définies par l'inspecteur forestier, les 20 mai, 31 mai et 2 juin 2021
- Lisières confirmées mises à l'enquête publique dans le cadre de la révision du PACom, jouxtant les zones à bâtir ou situées à moins de 10m, conservées par l'inspecteur forestier, les 20 mai, 31 mai et 2 juin 2021
- Lisières à supprimer

